

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2016 - 2021 / N°28

Demande d'un crédit pour l'organisation de la manifestation «700^{ème} Anniversaire de la ville de Rolle»

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Arlette Devaud
 Florence Fries
 Jasmine Menamkat
 Dominique Perren (nouvelle membre dès le 20 mars, excusée le 9 avril)
 Valérie Schlup (Présidente)

MM. Michel Deruaz
 Christian Joly (excusé le 9 avril)
 Giorgio Micello (excusé le 9 avril)
 Olivier Paley (rapporteur)
 Thomas Rigolet

s'est penchée sur le Préavis municipal susmentionné le 9 avril 2018.

Résumé des travaux de la Commission

La commission a décidé de ne pas débattre sur le fonds du préavis (ni sur l'opportunité de la dépense, ni sur sa hauteur) mais de considérer que les aspects purement financiers. Elle apprécie que le préavis permette d'isoler les frais de cette commémoration et d'utiliser le fonds de réserve touristique.

Par analogie avec les autres préavis, la commission propose à la majorité de ses membres d'amender le préavis pour déduire des éventuelles participations de tiers du montant autorisé.

Vu les résultats plutôt mitigés des comptes 2017 à sa disposition, la commission propose également à la majorité de ses membres d'amender le 4^{ème} paragraphe des conclusions du préavis pour permettre à la commune d'emprunter le montant nécessaire auprès d'un établissement financier car le financement via la trésorerie courante pourrait ne pas s'avérer possible.

CONCLUSIONS

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande à la majorité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

vu le préavis municipal 2016-2021 / N° 28 du 2 mars 2018, **amendé**

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Accorde à la Municipalité un crédit de CHF 262'000.-, dont sera déduit les éventuelles participations de tiers, aux fins de subventionner et co-organiser les festivités liées au 700^{ème} anniversaire de la ville de Rolle en 2019.
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 1500.5090.2 «Fête du 700^{ème} »
3. Autorise la Municipalité à amortir cette somme en une seule fois, par un prélèvement sur le compte de réserve 9280.09 «Réserve de développement touristique» figurant au bilan pour un total de CHF 515'674.88 au 31.12.2017.
4. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisse, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 10 avril 2018

La Présidente

Valérie Schlup

Le Rapporteur

Olivier Paley